

Caudebec

Janvier 2018 - N°41

Chez vous



Budget 2018 : priorités maintenues au service des Caudebécais



Seniors
**Vacances
à Mimizan
à prix réduit**




Éducation
**Rythmes scolaires :
les parents
consultés**




Portrait
**Peter Hill,
champion de la
petite reine**

Semaine du 2 au 7 janvier

Jusqu'au 5/01	Cycle de projections de films et dessins animés autour de Noël	Médiathèque		Entrée gratuite - Tout public Tous les jours à 14h30 (sauf le samedi)	02 35 74 64 10
Sam. 6/01	 Galette des Rois des Seniors	Espace Bourvil	14h30	Sur inscription	02 35 74 64 09

Semaine du 8 au 14 janvier

Mer. 10/01	Après-midi jeux 	Espace Bourvil	14h - 17h	Entrée gratuite Tout public	02 35 74 64 09
Jeu. 11/01	Thé dansant avec Les Andrews	Espace Bourvil	14h15	Payant - Tout public	02 35 74 64 09
Sam. 13/01	Vœux aux habitants et aux corps constitués	Espace Bourvil	11h	Ouvert à tous	02 35 74 64 09


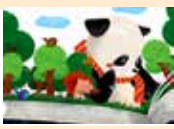
Semaine du 15 au 21 janvier

Jeu. 18/01	Vœux aux sportifs et aux associations	Espace Bourvil	18h	Sur invitation	02 35 74 64 09
Sam. 20/01	"Obasan' Kamishibai, contes migrants pour oreilles vagabondes"	Médiathèque	18h	Spectacle gratuit À partir de 2 ans	02 35 74 64 10
Dim. 14/01	1/2 finale du championnat de France de développé couché	Salle Marcel David	11h - 17h	Entrée gratuite Tout public	06 63 58 20 52

Semaine du 22 au 28 janvier

Du 27/01 au 4/02	Salon de peinture de la SAEBS 	Espace Bourvil	14h - 18h	Entrée gratuite Tout public	02 35 74 64 09
Dim. 28/01	Foire à tout du RCC Cross Athlétisme	Salle Marcel David	8h - 17h	Payant - Tout public	06 45 05 15 96

Semaine du 29 janvier au 4 février

Du 30/01 au 24/02	 "La Lumière de Bouchka", exposition	Médiathèque	Horaires de la médiathèque	Entrée gratuite Tout public	02 35 74 64 10
Mar. 30/01	Trico'thé ou café	Médiathèque	16h30	Entrée gratuite Tout public	02 35 74 64 10
Mer. 31/01	Histoires de bébés 	Médiathèque	10h30	Entrée gratuite De 6 à 36 mois	02 35 74 64 10
Sam. 3/02	Championnat de tennis de table (5 ^e tour départemental jeunes)	Salle Calypso	13h - 18h	Entrée gratuite Tout public	06 63 58 20 52

Sommaire

Agenda

Tous les rendez-vous de janvier



p. 2

Dossier

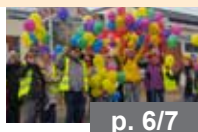
Budget 2018 : priorités maintenues au service des Caudebécais



p. 4/5

Arrêt sur images

Les temps forts de décembre



p. 6/7

Education

Rythmes scolaires : les parents consultés



p. 8

Jeunesse/Education

Le succès des classes dédoublées



p. 9

Cadre de vie

Compteurs Linky, qu'est ce que c'est ?



p. 11

Portrait

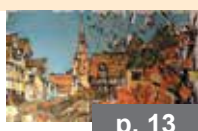
Peter Hill, champion de la petite reine



p. 12

Seniors

Vacances à Mimizan à prix réduit



p. 13

Sorties

Spectacle pour enfants à la médiathèque



p. 14

En bref

p. 15



Caudebec Chez vous

Directeur de la publication : Laurent Bonnaterra
Conception, rédaction et photographies :
Direction de la communication
Impression : IRS
Dépôt légal : A parution
Tirage : 5 300 exemplaires



Edito du Maire



Chère Madame,
Cher Monsieur,

Belle et heureuse année 2018 !

Ce premier numéro de l'année est pour moi l'occasion d'adresser à chacun d'entre vous, tous mes vœux de bonheur et de réussite. Nous aurons, l'équipe municipale et moi-même, le plaisir de vous accueillir **samedi 13 janvier, à 11h**, à l'espace Bourvil pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous vous y attendons nombreux. L'année qui débute est aussi l'occasion d'initier de nouveaux projets, grâce au budget équilibré qui vient d'être voté. Nous avons fait **le choix de ne pas augmenter les impôts pour la 9^{ème} année consécutive**, tout en conservant une offre élevée de service public. Des projets indispensables à la redynamisation de notre Ville vont bientôt aboutir. C'est le cas du **Complexe sportif** de La Villette qui ouvrira ses portes dans quelques mois. C'est le cas également de la **Maison médicale** dont les travaux débiteront au cours du premier trimestre. Ce numéro revient en détail sur le budget 2018 et les grands projets qu'il permettra de mettre en oeuvre.

Je vous adresse au nom de la Municipalité, tous mes vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Chaleureusement à vous,
L. Bonnaterra*

MAIRIE Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

ASTREINTE TECHNIQUE VILLE 06 71 70 84 87
Soirs & week-ends

POLICE MUNICIPALE 128 rue de la République
02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU	15	Urgence SMS	114
Médecin de garde	116 117	(en cas de difficultés à entendre ou à parler)	
Pompiers	18	Taxis caudebécais	
Police nationale	17	S. Poisson 06 88 96 57 62	
N° d'urgence (mobile)	112	F. Bailleul 06 24 77 76 16	
Pharmacie de garde	3237		
Planning familial	02 35 37 35 97		
SOS Vétérinaire	02 35 36 30 00		
Urgence gaz	0 800 47 33 33		





Budget 2018 : priorités maintenues au service des Caudebécals

Un budget contraint, mais rigoureux et vertueux. Depuis 2014, la majorité municipale travaille au redressement des finances communales, en maîtrisant à la fois les dépenses générales et en maintenant un haut niveau de services publics. Après avoir fait l'objet d'un débat sur ses grandes orientations en novembre, le budget de la Ville a été adopté à l'unanimité en décembre.



Le taux d'imposition communal ne connaîtra pas d'augmentation en 2018, pour la 9^{ème} année consécutive. Le Conseil municipal a adopté le budget de la Ville en décembre. Avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées - *Elles n'augmenteront que de 0,16%, soit moins que l'inflation* - la municipalité a fait le choix de renforcer les actions menées en faveur de la jeunesse, de l'environnement, de la propreté et de la sécurité. **Les services publics et les investissements seront maintenus à un haut niveau grâce notamment aux financements de la Métropole Rouen Normandie qui continuent de progresser et à l'État qui maintient son niveau de dotation.**

L'éducation

Avec plus de 2 millions d'euros, le budget consacré à l'éducation permettra notamment de réaliser les travaux nécessaires dans les écoles, dont la **réfection de la façade de**

l'école Prevel. Deux classes de découverte seront également financées pour les écoles Courbet et St-Exupéry pour un total de 33 400 €.

La jeunesse et le sport

Plus de 2,6 millions d'euros seront consacrés à la jeunesse et au sport. Ce budget permettra également d'accorder les moyens nécessaires aux centres de loisirs. Plus de 900 000 € seront consacrés au complexe sportif de La Villette et plus de 110 000 € seront versés aux clubs sportifs.

La sécurité

Près de 400 000 € seront consacrés à la sécurité. En 2018, la vidéo-protection sera étendue, le véhicule de police sera remplacé et un **poste supplémentaire de policier municipal** sera créé.

La culture

Les 843 000 € consacrés à la culture permettront de maintenir l'offre et l'accès à la culture. **Les activités proposées aux seniors, particulièrement les plus modestes ou isolés** seront maintenues.

L'action sociale

671 000 € permettront d'aider les familles les plus défavorisées.

L'aménagement urbain et l'environnement

Près d'1,6 million d'euros permettront, entre autres, **de renforcer la propreté des rues et d'achever la mise en accessibilité des bâtiments publics.**

Les principaux projets de l'année 2018

Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement et un recours raisonnable à l'emprunt, pour bénéficier des taux actuellement bas, permettent de réaliser les investissements qui préparent l'avenir et contribuent à la création d'emplois locaux et au dynamisme de la Ville.

Complexe Sportif de La Villette



Le Complexe Sportif de La Villette qui ouvrira ses portes au second trimestre 2018, est financé par la Ville pour

1 950 000 € en 3 ans. Elle contribuera à hauteur de 917 000 € en 2018.

Tissages de Gravigny



La Ville envisage, avec l'Établissement Public Foncier de Normandie et la Région, la réhabilitation de la friche industrielle des Tissages de Gravigny afin d'y accueillir de nouveaux

services et quelques logements. 184 000 € seront consacrés aux études et maîtrise d'œuvre en 2018.

Aménagement de la place Suchetet



La Ville consacrera 78 000 € à l'aménagement à venir de la place Suchetet (autour de l'espace Bourvil) avec la démolition de l'ancienne caserne et le

lancement d'une étude sur le parking. **Une réunion publique sera organisée au cours du deuxième trimestre, afin de présenter le projet.**

Maison médicale



Porté par un aménageur privé, le chantier de construction de la Maison médicale débutera au premier semestre 2018. Elle accueillera des professions médicales ainsi que des logements

en accession à la propriété.

Îlot Jules Ferry

Entre les rues Barbès et Jules Ferry, un projet sera mené en partenariat avec Habitat 76 et ADOMA. Il prévoit la construction de 89 logements en accession sociale et en locatif et la reconstruction de 80 logements à la place des 100 existants dans la nouvelle résidence sociale ADOMA. **Une réunion publique sera organisée en février, afin de présenter le projet.**

80 % des foyers devraient bénéficier d'une suppression de leur taxe d'habitation en 3 ans, à partir de 2018.

L'administration fiscale propose sur son site internet (<https://www.impots.gouv.fr>) un outil permettant de savoir si vous bénéficiez l'an prochain de la suppression de la taxe d'habitation.

Aide au permis de conduire

L'absence de permis de conduire constitue souvent un frein à l'accès à l'emploi ou à une formation. La Ville soutient et accompagne les Caudebécais dans leur parcours de formation et de vie professionnelle et a décidé d'accorder, sous condition de ressources, une aide au passage du permis de conduire.

Si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes domicilié depuis au moins trois mois de façon ininterrompue à Caudebec-lès-Elbeuf et que vous remplissez les conditions de ressources, **vous pouvez bénéficier d'une aide de 150 à 600 €** pour le passage du code et de la conduite. Pour connaître les conditions précises et les éléments à fournir, vous



pouvez consulter le site internet de la Ville (www.caudebecleselbeuf.fr) ou contacter le CCAS au 02 32 96 05 80. Les dossiers devront être adressés au CCAS avant le 15 mars.



Challenge Robert Quijoux

Le 26 novembre, ce challenge inter-club organisé à la salle Marcel David a rassemblé 16 clubs de l'Eure et de la Seine-Maritime. 295 enfants de 6 à 9 ans ont répondu présents et le RCC Judo a remporté le challenge.



Prix Georges Lejeune

Le 26 novembre, 46 coureurs du RCC Cross Athlétisme ont participé au prix Georges Lejeune. Au total, 231 athlètes ont pris le départ du parcours de cross country. Le RCC a brillé lors de cette compétition et a raflé 17 podiums, dont 10 premières places. Bravo à eux pour leurs belles performances !



Assemblée générale du Conseil des Sages

Le 27 novembre, le CMS tenait pour la première fois son Assemblée Générale en Mairie. L'occasion de faire le bilan sur les actions menées et le point sur les projets en cours et à venir.



Remise de diplômes aux étudiants du Greta

Le 28 novembre, l'espace Bourvil accueillait la cérémonie de remise des diplômes du Greta. Le Maire, Laurent Bonnaterre, était présent afin de féliciter l'ensemble des nouveaux diplômés.

Spectacle de Noël pour les scolaires

Les 5 et 6 décembre, la Ville a offert aux 1000 écoliers de maternelle et primaire un spectacle de Noël. "Hänsel et Gretel", inspiré des contes des frères Grimm a captivé petits et grands accueillis à l'espace Bourvil.



Quatre "Champions de demain" récompensés

Le 6 décembre, le Maire et Emmanuel Foreau, Adjoint chargé du sport et de la vie associative, remettaient la bourse "Champions de demain" à quatre jeunes espoirs caudebécais : Guillaume et Alexandre Gillery (aviron), Clarisse Baissac et Loïs Duconseille (voile).



Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Cette cérémonie d'hommage, organisée cette année par l'association des ACPG - CATM et la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf s'est tenue le 5 décembre au Monument aux Morts.



Rencontre au collège Cousteau

Le 7 décembre, à l'occasion de la sortie de l'album BD "La Balade nationale : les origines", le collège JY Cousteau a accueilli Etienne Davodeau et Sylvain Venayre pour une rencontre avec deux classes. Une séance de dédicaces était ensuite organisée à la médiathèque Boris Vian.

Téléthon Boucle de Seine

Les 8, 9 et 10 décembre, 78 801 € ont été récoltés à l'occasion du Téléthon, le 2^e meilleur score depuis 2004. Merci à tous les généreux donateurs et aux nombreux bénévoles qui ont travaillé sans relâche.



Colis de Noël

Le 12 décembre, plus de 1300 colis garnis ont été offerts par la Ville aux seniors caudebécais et distribués par les élus et les Sages.



La balade des Pères Noël Moto

Le 16 décembre, près de six cents motards ont participé à la rencontre des Pères Noël à moto qui a fait escale à Caudebec-Elbeuf.

Réunion sécurité pour les seniors

Le 15 décembre, une réunion publique de sensibilisation pour les seniors était organisée par la Ville, en partenariat avec la Police Nationale. Cette rencontre était consacrée aux bonnes pratiques en matière de prévention de la délinquance.



Visite de proximité

Le 16 décembre, le Maire et plusieurs élus étaient une nouvelle fois à la rencontre des Caudebécais. Une visite qui a permis de nombreux échanges avec les habitants.

Goûter de Noël solidaire

Le 20 décembre à l'espace Bourvil, près de 350 enfants ont assisté au spectacle "A la poursuite de l'étoile" suivi d'un goûter. L'après-midi s'est poursuivi par une distribution de cadeaux par le Père Noël en personne.



Petit déjeuner du Relais Assistants Maternels

Le 20 décembre, le RAM a accueilli 25 enfants et leur assistants maternels à l'occasion d'un petit déjeuner organisé à la halte-garderie pour les fêtes de Noël. Deux fois par mois, le RAM organise des ateliers qui rassemblent à chaque fois de nombreux participants.

Retrouvez nos albums photos et vidéos sur
www.caudebecselbeuf.fr



www.facebook.com/caudebecselbeuf



www.flickr.com



www.youtube.com



Rythmes scolaires : les parents consultés

En juin dernier, le Ministre de l'Éducation Nationale a autorisé les Villes à adapter le temps scolaire, laissant ainsi le choix aux communes d'opter pour une semaine de 4 jours à la place de celle actuelle de 4 jours 1/2. Le comité de pilotage, composé des directeurs d'écoles, des représentants des parents d'élèves élus et de la Municipalité avait décidé à l'unanimité de ne pas agir dans la précipitation et de consulter les parents en début d'année 2018. Chaque parent est donc invité à exprimer son choix jusqu'au 26 janvier.

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée 2014/2015. A Caudebec-lès-Elbeuf, elle nous permet de proposer, 4 soirs par semaine, des ateliers de qualité, gratuits et ouverts à tous. Des animateurs, des associations et des intervenants professionnels proposent des activités variées qui sont renouvelées régulièrement. Près de 400 enfants bénéficient chaque jour de ces ateliers. Un nouveau décret a été publié très tardivement, le 27 juin, juste avant les vacances d'été. Il autorise désormais une adaptation de la semaine scolaire. Très peu de temps avant la publication de ce décret, le comité de pilotage, composé des directeurs d'écoles, des parents d'élèves élus, de l'Éducation Nationale et de la Municipalité, a décidé à l'unanimité de reconduire à l'identique, pour la rentrée 2017/2018, le Projet Éducatif Territorial (PET) actuel, qui organise ce dispositif.

Pour la rentrée 2018/2019, le Comité de Pilotage « jeunesse éducation » s'est réuni le mardi 12 décembre et a déterminé les modalités et le calendrier de consultation des parents d'élèves s'agissant du choix des rythmes scolaires. **Une lettre de consultation sera diffusée aux parents par le biais des enseignants à partir du lundi 8 janvier.** Les conseils d'écoles se réuniront ensuite entre le 7 et le 23 février.

Les parents auront ainsi à choisir entre deux options:

Choix 1 : Poursuivre les rythmes scolaires actuels (avec maintien de la gratuité uniquement si les aides financières de l'État sont maintenues).

Choix 2 : Revenir à la semaine de quatre jours (avec des activités gratuites durant la pause méridienne).

En cas de retour à la semaine de 4 jours, le temps scolaire se poursuivra jusqu'à 16h30 (maternelles) et 16h15 (élémentaires), la pause méridienne sera de 1h45. Le mercredi matin, les enfants pourront être accueillis dans les structures de loisirs Louise Michel et Corto Maltese.

La Municipalité considère que les résultats de cette consultation engageront les élus municipaux et les parents d'élèves élus si le pourcentage de participation est égal ou supérieur à 50% et si un choix l'emporte à 60% ou plus. **Le résultat de la concertation sera rendu public, au plus tard, fin février.**



Le succès des classes dédoublées

Depuis la rentrée 2017, l'école Saint-Exupéry compte deux classes de CP, l'une se compose de 15, l'autre de 17 élèves. Un dédoublement de classe qui a de nombreux avantages et qui fonctionne plutôt bien selon les institutrices en charge des CP. M^{me} Coquil qui était l'an passé en renfort dans l'école grâce au dispositif "Plus de maîtres que de classes" est ravie d'enseigner auprès des CP cette



année : "Grâce à un petit effectif, les enfants sont acteurs au quotidien. Nous avons plus de temps pour les activités de lecture individuelles. Nous travaillons beaucoup sur la manipulation, notamment en mathématiques et pour apprendre le français nous faisons des jeux. Les enfants sont apaisés, il y a peu de conflits". Mme Mabire qui avait l'année dernière une classe de CP avec 23 élèves, voit une nette différence. "Les enfants progressent beaucoup plus rapidement. Nous pouvons accompagner chaque élève individuellement. C'est vraiment confortable pour les enfants et pour les instituteurs".

La Ville travaille actuellement avec l'Inspection Académique pour que, dès la rentrée prochaine, le dispositif puisse être étendu aux autres écoles de la commune classées en Réseau d'Éducation Prioritaire (Sévigné et Victor Hugo).

Inscriptions scolaires

Inscriptions à l'école maternelle

La première inscription de votre enfant se fait en deux étapes. Vous devez, dans un premier temps, vous rendre au service éducation **entre le 15 janvier et le 9 février**. Le service est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi). Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires. Une fois cette démarche effectuée, et le dossier complété, un certificat d'inscription vous sera remis. Il vous permettra de prendre rendez-vous avec la direction de l'école et de finaliser l'inscription. Les enfants nés jusqu'au 31/12/2015 et qui n'ont pas pu être acceptés durant l'année scolaire 2017/2018 doivent être réinscrits.

Inscriptions à l'école élémentaire

L'inscription est automatique si votre enfant était déjà scolarisé à Caudebec-lès-Elbeuf cette année. L'école d'affectation vous sera communiquée par courrier. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser l'inscription.

Si vous êtes nouveau Caudebécais, la procédure est la même que pour l'inscription en maternelle.

Pour toutes ces démarches, plusieurs documents sont à fournir. Consultez la liste sur www.caudebecleselbeuf.fr ou contactez le service éducation au 02 32 96 02 04 - 333 rue Sadi Carnot.

Inscriptions dans les centres de loisirs

Les inscriptions dans les centres de loisirs Louise Michel et Corto Maltese pour les vacances d'Hiver se tiendront **du lundi 29 janvier au vendredi 16 février**.

Renseignements et inscriptions au service jeunesse - 333 rue Sadi Carnot - 02 32 96 02 04 et sur www.caudebecleselbeuf.fr

Judo : belle fin de saison pour Flavien Piard

Suite à son titre de champion de Normandie minimes, Flavien Piard a participé à la coupe de France individuelle de judo, le 9 décembre dernier à Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette compétition rassemble les meilleurs minimes, dont la plupart sont en structure Pôle Espoir. Licencié au RCC Judo, Flavien enchaîne depuis plusieurs saisons les bons résultats et décroche, une belle 5^e place. Un classement très honorable et encourageant pour l'année 2018 où il va concourir dans la catégorie cadets moins de 46 kg. Bravo à lui !





Groupe socialiste et rassemblement

Budget 2018 : des choix maîtrisés et responsables, en faveur du service public

Malgré un environnement financier pour les collectivités territoriales complexe et en pleine évolution, le budget 2018 met en lumière des choix maîtrisés, rationalisés et responsables. Ils permettent, une nouvelle fois, **de ne pas augmenter les impôts, et de réaffirmer les priorités de notre mandat : l'éducation, la jeunesse, le centre-ville, la sécurité, l'action culturelle, l'environnement et la propreté**. Une stratégie financière qui déploie tout un programme de mutualisations et d'investissements pour l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des Caudebécaises et des Caudebécais, ainsi qu'une offre élevée de service public. **Nous avons ainsi choisi de pérenniser l'ensemble des contrats aidés afin de continuer à offrir aux usagers une qualité de service exemplaire et dynamique**. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette année 2018. Qu'elle soit synonyme pour toutes et pour tous de réussite, de cohésion et de fraternité. Qu'elle soit celle du vivre ensemble, pour le meilleur. Nous restons disponibles et à votre écoute.

Vos élus : A. Bertin, L. Bonnaterre, K. Cousin, F. Dacosta, S. Diebold, C. Foliot, E. Foreau, I. Fourcade, J. Guezouli, B. Hazet, P. Huré, J.-P. Kerro, F. Kurz-Schneider, G. Lapert, E. Lecointe, F. Lefebvre, P. Le Noë, D. Letilly, D. Lucas, H. Pimenta, B. Rascar, D. Roger

Groupe Nous, Caudebécais

Bonjour à tous, Nous tenons tout d'abord à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2018. Nous souhaitons également que cette nouvelle année voit les projets entrepris par la municipalité devenir réalité. Certains sont en bonne voie d'aboutissement (comme le complexe sportif), d'autres sont encore en attente, comme la maison médicale, qui peine, a priori, à « recruter » des professionnels. De manière générale, nous sommes d'accord avec le budget proposé par la majorité municipale pour l'année à venir. Celui-ci nous semble cohérent avec les réalités économiques actuelles. Cependant, des inquiétudes existent quant aux diminutions constantes des dotations de l'état aux collectivités locales. De plus, la suppression de la taxe d'habitation pour certaines familles pourrait être en réalité une fausse bonne nouvelle. En effet, cette taxe représente une part importante des recettes fiscales des communes. L'état doit compenser auprès de celles-ci les « pertes » engendrées, mais les modalités de redistribution ne sont pas encore clairement établies. Est-ce que cela sera équitable ? Et surtout, est ce que ce financement sera pérenne ? Nous restons vigilants et nous sommes à votre disposition. Très cordialement.

Estelle Guesrée et Patricia Périca

Nous, Caudebécais

Groupe communiste

2018 bonne ou mauvaise année ?

En vous souhaitant d'abord une bonne et heureuse année 2018, malgré les nuages qui s'accumulent au-dessus de nos têtes. Cette année sera ce que nous serons tous ensemble capables d'en faire. Si nous sommes simples spectateurs, ne nous étonnons pas que cela soit négatif. Alors relevons la tête. Ce qui va fortement impacter les finances des collectivités locales dans un proche avenir, c'est la décision de l'Etat de supprimer tout ou partie des taxes d'habitation en assurant verser une dotation équivalente. Ce n'est donc pas un « cadeau » puisqu'il faudra trouver l'argent en levant un nouvel impôt. De plus, quel engagement de leur part que ce sera pérenne, sans baisse décidée unilatéralement et encore moins sera-t-elle réactualisée. Si ce n'est pas le cas, cela voudra dire des économies à faire sur les subventions aux associations, baisse de la culture, des services publics... Au Conseil de novembre, nous avons voté contre l'autorisation d'ouverture le dimanche surtout que pour le commerce alimentaire il s'agissait des 4 dimanches de décembre. Ceux qui sont pour le travail le dimanche le sont souvent pour les autres et non pour eux. Des sondages vont dire que les français ont moins dépensé pendant les fêtes comme si cela était un choix. Bonne année la tête haute

Yvon Scornet – Alexis Leroux.

Compteurs Linky, qu'est-ce que c'est ?



Jusqu'en 2021, ERDF va déployer ses nouveaux compteurs « Linky » dans l'ensemble des foyers. Ce déploiement suscite parfois des interrogations. Explications.

Pourquoi de nouveaux compteurs ?

L'objectif de ces nouveaux appareils est de connaître la consommation d'électricité en temps réel et de pouvoir mieux la maîtriser pour faire des économies. Ces compteurs collectent les informations une à deux fois par jour et les envoient à ERDF. Fini dès lors les interventions à domicile. Les factures seront établies sur la base de la consommation réelle.

De quelle façon Linky permettra-t-il de mieux maîtriser ma consommation d'énergie ?

Ces compteurs permettront aux ménages de mieux comprendre leur consommation. Avec leur généralisation, les fournisseurs pourront développer des offres tarifaires adaptées aux besoins de chaque consommateur, plus fine que le tarif « heures pleines-heures creuses ».

Les ondes émises sont-elles dangereuses pour la santé ?

Linky est connecté à Internet, non pas par Wifi, ou GSM, mais par un système de courant porteur en ligne (CPL), sur les fils électriques de la maison. Selon les évaluations réalisées par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), les ondes émises sont 120 fois moins fortes que pour un fer à repasser et 800 fois moins que pour un grille-pain. Et le compteur transmettra chaque jour les informations durant 3 secondes seulement.

Les données des utilisateurs sont-elles protégées ?

La Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a émis des recommandations plutôt strictes sur la collecte des informations. Elle a autorisé l'enregistrement des données, mais seulement dans le compteur lui-même. Cet enregistrement pourra être coupé par l'utilisateur.

Les Villes ou les citoyens peuvent-ils refuser l'installation d'un compteur Linky ?

Plusieurs mairies ont déclaré vouloir interdire ces compteurs. Mais ce déploiement est encadré par plusieurs textes législatifs et réglementaires. **Aucune commune ne peut s'opposer à ces décisions et les arrêtés ou délibérations sont donc illégaux et sans effet.** Par ailleurs, les associations de consommateurs conseillent la prudence aux usagers récalcitrants car le remplacement d'un compteur fait partie des conditions générales du contrat de distribution.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Comme quasiment toutes les Villes de France, Caudebec-lès-Elbeuf est confrontée, depuis de nombreuses années, aux difficultés du commerce de centre-ville. Ces 3 dernières années, des investissements importants ont été réalisés avec l'aide de la Métropole notamment pour créer les conditions propices au commerce. En mai, un commerce test a été ouvert par la Ville et il rencontre un vif succès. Le nombre de commerces vacants reste malgré tout important mais nos efforts commencent à porter leurs fruits et **plusieurs commerces ont ouvert leurs portes.**

L'Étoile Grill

Depuis juillet, Zafer Tahtali vous accueille au restaurant "L'Étoile Grill" situé rue de la République.



Cuisines et cuisines

Depuis l'été, "Cuisines et cuisines" est installé rue Félix Faure.



G'Reine de Beauté

Impasse des Fibules, un nouveau Centre de beauté a ouvert ses portes au début du mois d'octobre.



Greg Boutique

Depuis le 7 novembre, Greg Boutique vous propose, rue de la République, des bijoux et accessoires.



Chick'N

Rue Félix Faure, un nouveau restaurant vous propose depuis décembre ses poulets grillés à emporter.



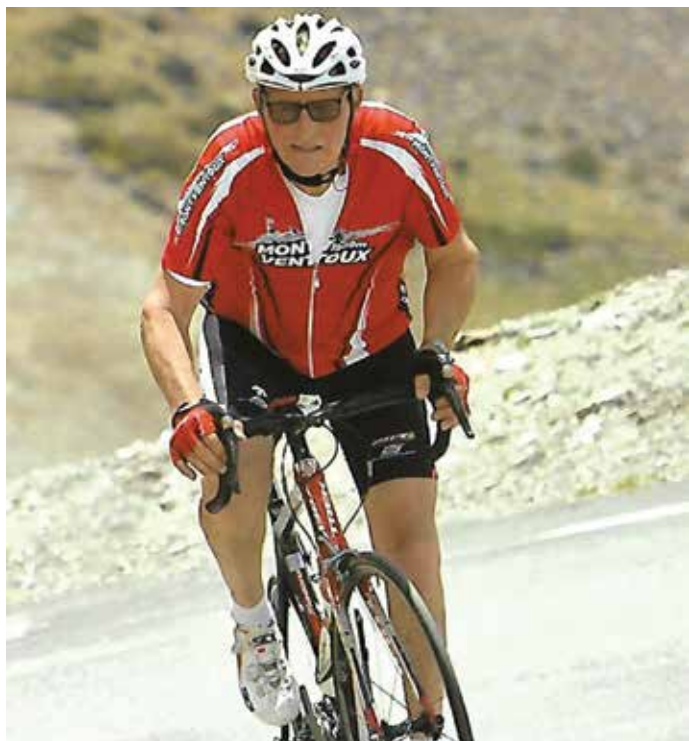
Peter Hill

Champion de la petite reine

Il est Caudebécais depuis plus de 50 ans et a fait le choix de devenir français il y a quelques mois. Peter Hill, double champion cycliste d'Angleterre contre la montre au début des années 60 nous livre le récit d'une vie peu ordinaire.

Le vélo n'était pas son premier amour. Pourtant, Peter Hill, qui grandit dans le Yorkshire, une région minière du nord de l'Angleterre, enfourche rapidement le vélo pour aller voir la mer. "100 miles aller/retour" (160 kilomètres, rien que ça !). La passion lui vient peu à peu. **A 19 ans, en 1964, il est déjà double champion d'Angleterre contre la montre.** Mais il veut passer professionnel. Et de l'autre côté du "Channel", la notoriété de Jacques Anquetil a attiré son attention. **"J'ai fait passer une annonce dans le journal Paris-Normandie pour rechercher une famille d'accueil". Une famille caudebécaise répond à l'offre.** Ce sont les parents de Françoise, qui deviendra son épouse quelques années plus tard. *"Je suis arrivé les mains dans les poches, avec quelques économies. Juste de quoi payer 3 mois de pension, mais avec une détermination à toute épreuve"*. Le jeune homme quitte le boeuf bouilli et entre en immersion chez les "Froggies". *"Je ne connaissais que 3 mots de français"*. Mais Peter apprend vite, même si **lors du premier entraînement sur route, il roule instinctivement à gauche** et que les stratégies cyclistes expliquées par le directeur sportif nécessitent la présence d'un traducteur. Peter enchaîne les courses amateurs avec l'objectif de devenir professionnel en 2 ans. **Il enchaîne aussi les bons résultats et intègre l'équipe professionnelle Peugeot.** La même année, en 1967, le tour de France se court par pays. Et c'est sous les couleurs de l'Union Jack que **Peter s'offre le luxe de mener l'échappée,**

"J'ai encore plaisir à suivre le Tour, chaque année, à la télévision"



à Elbeuf. Il finira 5^{ème} de l'étape Caen-Amiens. C'est la grande époque du cyclisme. **Il côtoie les plus illustres, Jacques Anquetil, Tom Simpson, Eddy Merckx et bien d'autres...** Après le tour 67, Peter retrouve le peloton des amateurs. Il met fin à sa carrière en 1978. Mais ne lâche pas le guidon pour autant. *"J'ai monté le Mont Ventoux plusieurs années et encore en septembre dernier, et le Tourmalet en juin 2016. Je me prépare pour le Col de Glières dans les Alpes, en juin prochain"*. Quelques semaines avant le passage du Tour 2018. Le champion a même programmé 3000 km d'entraînement à partir de janvier (1864 miles !). Après 50 années passées à Caudebec-lès-Elbeuf, un peu circonspect après la décision de ses compatriotes britanniques d'entamer leur "Brexit", Peter s'est décidé à demander la nationalité française. Nationalité qu'il a reçue officiellement en Préfecture fin 2017. La montée du col se fera cette année sous la bannière tricolore.



Peter Hill avec Jacques Anquetil

Vacances à Mimizan proposées à prix réduit

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville organise, du 10 au 17 juin 2018, une semaine de vacances à Mimizan (Les Landes), en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV).



Ce voyage, destiné aux personnes de 60 ans ou plus, retraitées ou sans activité professionnelle, est proposé au tarif de 345 € pour les personnes non imposables et de 565 € pour les personnes imposables. Le prix du séjour comprend : le



transport en autocar, l'hébergement en gîte tout confort, la pension complète, les visites mentionnées dans le programme (voir ci-dessous), les soirées animées, les frais de dossier et la taxe de séjour. **Les inscriptions se tiendront du 8 janvier au 28 février au CCAS.** Les Caudebécais non-imposables sont prioritaires pour s'inscrire à ce voyage. Les Caudebécais imposables et les extérieurs seront inscrits sur une liste d'attente

et leur participation ne sera validée qu'à partir du 1^{er} mars 2018 en fonction des places restantes.

Programme : découverte de Mimizan, balade en attelage, Saint-Jean-de-Luz, les Grottes de Sare, Sabres et l'écomusée de Marquèze, La Baie d'Arcachon et l'île aux oiseaux, initiation à la quille Landaise...

Renseignements complémentaires et inscriptions au CCAS de la Ville
129 rue Sadi Carnot : 02 32 96 05 80

Le RCC labellisé "Gym seniors"

Le RCC Gymnastique vient de recevoir le label "Gym seniors" décerné par la Fédération Française de Gymnastique.



Chaque semaine, des cours adaptés aux plus de 50 ans sont proposés par le club. Ils se tiennent à la salle Edouard Picard, le mardi et le jeudi de 10h30 à 11h30 et sont encadrés par un entraîneur diplômé.

Contact RCC Gym : Christelle Petit
02 35 81 54 14, rccgym@wanadoo.fr

2018 : 100^{ème} anniversaire de l'Armistice



Michèle Nicolas nous propose une plaque de visière en cuivre. En décembre 1918, chaque soldat a pu conserver son casque et tous les officiers ou soldats ayant participé au défilé de la victoire le 14 juillet 1919 ont reçu une plaque d'une forme spéciale destinée à en recouvrir la visière. Cette plaque en cuivre embouti, est dorée et porte au centre un médaillon ovale entouré de feuilles de laurier, portant l'inscription, elle-même embou-

tie : "Soldat de la Grande Guerre 1914/1918". Cette inscription est précédée d'un espace destiné à recevoir le grade, le prénom et nom du titulaire. Malheureusement ces plaques ont été livrées trop tardivement pour que les unités puissent faire graver les noms des participants au défilé. C'est ce qui explique que l'on trouve généralement ces plaques sans nom.

Si vous disposez, chez vous, d'une photo d'un parent, soldat de la guerre 14-18, ou de tout autre document relatif à la Grande Guerre, vous pouvez vous rendre en mairie où ces documents seront numérisés et vous seront immédiatement restitués.

Renseignements au 02 32 96 31 38

Thés dansants et après-midi jeux, c'est toute l'année

Plusieurs fois par mois des animations ouvertes à tous sont proposées à l'espace Bourvil, l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique.

A vos agendas !

LES THÉS DANSANTS

Judis 14h15 (si repas 12h)

11 janvier : Les Andrews ● 8 février : Duo Guinguette ● 15 mars : Claude Robert ● 5 avril : Salima et Jo ● 17 mai : avec repas, Claude Robert ● 11 octobre : Duo Guinguette ● 8 novembre : avec repas, Claude Robert ● 6 décembre : Les Andrews.

Tarifs : Plein : 10€

Reg'Arts : 8,50 €

Tarif réduit pour les Caudebécais :

4 €. Ce tarif comprend l'entrée, 1 consommation

et 1 goûter. **Tarifs des thés dansants avec repas :**

Plein : 30 € / Reg'Arts : 25 €.



LES APRÈS-MIDI JEUX - Mercredis 14h - 17h



10 janvier ● 7 février ● 14 mars ● 4 avril ● 16 mai ● 13 juin ● 4 juillet ● 5 septembre ● 10 octobre ● 7 novembre ● 12 décembre. **Tout public**
Entrée gratuite

Renseignements et réservations à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09

Salon de peinture

Du 27 janvier au 4 février, l'espace Bourvil accueille le salon des oeuvres sur papier dont l'invité d'honneur est Christophe Bruno Avril.

Cette exposition proposée par la Société des artistes Elbeuf Boucle de Seine est ouverte tous les jours de 14h à 18h.

Entrée gratuite - Tout public
Renseignement au
02 35 75 64 09



Spectacle pour enfants à la médiathèque

Samedi 20 janvier à 18h, "Obasan' Kamishibaï, contes migrants pour oreilles vagabondes", spectacle de la Compagnie en faim de contes, dans le cadre de la 2^{ème} édition de la Nuit de la lecture.



C'est un spectacle comme un carnet de voyages : des souvenirs collés sur les pages d'un cahier, photos un peu floues et semelles usées mais une moisson d'histoires à partager. Obasan' Kamishibaï a glané autour du monde, et elle restitue ses ren-

contres : une petite poule rousse, un loup affectueux, un petit poisson perdu... des rencontres parfois bruyantes et mouvementées comme durant son voyage en Inde, mais aussi pittoresques comme dans les pays de l'Est !!

Les enfants sont invités à venir écouter le spectacle en pyjama !

A partir de 2 ans - Entrée gratuite

Renseignements à la médiathèque Boris Vian :
02 35 74 64 10

Nuit de la Saint-Valentin

Samedi 10 février, à 20h30, l'espace Bourvil donne rendez-vous aux amoureux pour le dîner de la Saint-Valentin. Claude Robert, Yoann et Maria vous entraîneront sur la piste, lors d'une animation dansante avec DJ sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui. Une très belle soirée en perspective dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Plein tarif : 46 €

Réduit et Reg'Arts : 37,50 €

Réservez vos places à l'espace Bourvil :
02 35 74 64 09



Programmation Reg'Arts disponible



Spectacles, concerts, théâtre, salons, expositions, festivals, conférences... l'année 2018 s'annonce encore riche en événements sur le territoire elbeuvien. Retrouvez toute la programmation culturelle dans la nouvelle plaquette Reg'Arts et pour bénéficier de ces animations à tarifs réduits, adhérez

à la carte Reg'Arts, en vente à l'espace Bourvil (14 € plein tarif et 8 € tarif réduit). **Renseignements à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09**

Etat civil - Novembre

Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.

Bienvenue

03/11 Robin CHÉRON ● 03/11 Mia FRÉMONDIÈRE ● 08/11 Luna MAURON ● 13/11 Nora CORDIER ● 24/11 Nina EL-MATRZI TINCHANT ● 27/11 Manoë VICTORIA ● 29/11 Théo LEVASSEUR

Ils nous ont quittés

01/11 Serge CHOUGUI ● 02/11 Bernard BOUST ● 03/11 Geneviève ROBERT ● 06/11 Jacqueline BLIN ● 08/11 Jocelyne WARIN ● 09/11 Simone BOUTEL ● 10/11 Monique SIGNOLLES ● 13/11 Ibrahima BA DIAKITE ● 14/11 Marie-Thérèse HEGO ● 20/11 Marie RIVETTE ● 26/11 Fernand DUBOIS ● 28/11 Françoise FAUQUET

Nécrologie Joëlle Godard



Nous avons appris le décès de Madame Joëlle Godard à Bois-Guillaume, le mardi 21 novembre dernier. Elle avait 81 ans. Adjointe au Maire de 1983 à 1989 auprès d'André Démare, elle était chargée des seniors et des travailleurs immigrés. Joëlle Godard avait été infirmière libérale dans différentes structures avant de terminer sa carrière à la Fondation Lecallier-Leriche. La Municipalité de Caudebec-lès-Elbeuf adresse ses très sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

LE CHIFFRE DU MOIS

10 552 : c'est le nombre d'habitants que compte officiellement la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf au 1^{er} janvier 2018. Avec 336 habitants supplémentaires en un an, il s'agit de la plus forte progression de population depuis plusieurs décennies. La Ville atteint ainsi un niveau de population qu'elle n'avait pas connu depuis 1886. Cette progression est le reflet du dynamisme et de l'attractivité de la Ville. Elle est également dûe au travail réalisé avec les bailleurs pour réduire le taux de vacance dans les logements de la ville.

Cérémonie des vœux aux habitants

Ouverte à tous

Samedi 13 janvier 2017, à 11h
à l'Espace Bourvil

Vos enfants pourront être accueillis dans un espace dédié.

Réponse à retourner
par courrier à "Mairie - BP 18 -76320 Caudebec-lès-Elbeuf"
ou par mail à "mairie@caudebecleselbeuf.fr"
ou sur le formulaire en ligne sur "www.caudebecleselbeuf.fr"

Laurent Bonnaterre, Maire, et la Municipalité ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux aux habitants

Samedi 13 janvier 2018, à 11h,
à l'espace Bourvil, Place Suchetet - Caudebec-lès-Elbeuf

Vos enfants pourront être accueillis dans un espace dédié.

Belle
année

20
18



En 2018, construction de logements à proximité de l'EHPAD Lecallier-Leriché, ouverture du Complexe Sportif de La Villette, début des travaux de la Maison médicale, déploiement de la Fibre optique.

Ensemble, nous bâtissons Caudebec-lès-Elbeuf !

Coupon-réponse

Vœux aux habitants

Samedi 13 janvier, à 11h à l'espace Bourvil

M., Mme

Participera à la cérémonie : Oui

Non

Nombre de personnes :

Merci de confirmer votre présence avant le mardi 9 janvier

